

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 25 SEPTEMBRE 2025

PROCÈS VERBAL

* * * * *

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-cinq septembre, à 20 heures 30, le Conseil Municipal de Clessé, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Mme Christine SOULARD.

Présents : Christine SOULARD - Jean-Marie BIRTÈGUE - Nadia BLANCHARD - Mickaël AIGUILLON - Dominique LIAULT - Sébastien PLAUD - Carine BLANCHARD - Christine ROCHER - Eloïse GERMAIN - Jacques PEROCHON - Sébastien QUINAULT - Danielle GUIGNARD

Absents Excusés : Yannick BOIZUMEAU – Myriam GERMAIN

Secrétaire : Christine ROCHER

ORDRE DU JOUR

- Approbation PV séance du 28 août 2025
- Délégation de pouvoir convention de servitude GEREDIS
 - Espace Carmin : point sur la finalisation des travaux
 - Bilan cantine
 - CR des commissions
 - Questions diverses

APPROBATION PV SÉANCE DU 28 AOÛT 2025

Le PV est approuvé à l'unanimité

CONVENTION SERVITUDE GEREDIS

Une convention de servitude a été signée avec GEREDIS pour le passage de câbles souterrains sur les parcelles BC179 et BC127. Le conseil autorise Mme le Maire à signer les documents se rapportant au dossier.

ESPACE CARMIN : FINALISATION DES TRAVAUX DE LA CHAUFFERIE

Une pré-réception des travaux sera effectuée par Thomas LEBARGY du CRER le vendredi 26 septembre afin de vérifier la conformité de l'installation. S'ensuivront la semaine suivante un test à vide de la chaudière, la livraison des plaquettes bois puis un test réel avec la mise en chauffe. La réception des travaux est programmée le mercredi 1^{er} octobre à 15h.

Après consultation de plusieurs fournisseurs sur un cahier des charges fournis par le CRER, les plaquettes ont été commandées chez BEMA (anciennement TPF) pour un volume de 28 m³ au prix de 170 € HT/T.

L'inauguration prévue initialement le 17 octobre est repoussée, la commune de Neuvy-Bouin inaugurant son city-stade et sa salle socio-culturelle à cette même date.

Les agents du service technique suivront une formation de 3 jours au CRER « Conduite de chaufferie bois ».

BILAN CANTINE

Le bilan du restaurant scolaire pour l'année 2024/2025 est présenté au conseil et affiche un déficit de 40 173 €, soit environ 700 € de plus que l'année précédente malgré une hausse de 0,10 € du tarif du repas. Cette augmentation s'explique essentiellement par la baisse du nombre de repas servis et une charge salariale qui reste incompressible.

LOTISSEMENT VIOLINE

Dans le cadre de l'aménagement des espaces publics du lotissement, l'atelier de concertation avec les propriétaires/locataires/riverains est prévue le 30 septembre à 19h. Il sera animé par le bureau d'étude Canopée.

Mme le Maire informe le conseil qu'elle a accepté l'offre d'achat de la parcelle 15 déposée par M. et Mme MAUPOINT Dominique et Sylvie.

RENTRÉE SCOLAIRE

82 enfants ont été admis à l'école Violine pour cette rentrée 2025-2026.

VOIRIE

Une réflexion est entamée sur l'entretien des chemins étroits pour lesquels un tracteur classique ne peut pas passer. La commission est invitée à étudier la location d'un petit tracteur ou une mutualisation d'un matériel adapté avec les communes voisines.

Concernant le profilage des routes des Pazotières et de la Fortinière, les devis reçus ne proposent pas les mêmes procédés et les mêmes emprises. La commission se déplacera sur site le 2 octobre à 17h30 pour analyser les propositions. Elle se déplacera également à St Benoît pour déterminer les travaux à effectuer sur le pont.

DECI

Un lieu a été trouvé pour implanter une réserve artificielle qui défendrait les villages du Quarteron, des Bruyères et de Beauregard. Idem pour les lieux-dits les Colombelles et la Bonnelière. Ces propositions sont à valider par le SDIS avant toute demande de devis.

BÂTIMENTS

Des devis ont été demandés pour remplacer les portes et fenêtres de la MAM.

Une demande de subvention va être déposée auprès du SIEDS pour le remplacement des luminaires de la salle de sports.

Jean-Marie BIRTEGUE informe le conseil municipal que le devis de l'entreprise DUBREUIL a été validé pour un montant de 15 935.69 € TTC pour la façade de l'épicerie.

Le devis de Jordy HUGEL est validé pour le remplacement des gouttières d'un bâtiment annexe de l'école pour un montant de 2 292,48 € HT.

COMMUNICATION

Le devis de Laurine Graphiste est retenu pour la mise en page et l'impression du bulletin municipal 2026 pour un montant de 3,40 € le bulletin.

RÉGULARISATION VOIE PUBLIQUE PUY FLEURY

Une partie de la route communale à Puy Fleury est dans l'emprise du jardin privé de M. RAOULT. Celui-ci propose d'acheter ce bout de terrain pour régulariser la situation en prenant à sa charge les frais de géomètre. Le conseil donne son accord de principe pour céder cette partie pour l'euro. Il convient maintenant de la délimiter.

PLUi

Plusieurs modifications du PLUi sont en cours concernant le territoire de Clessé

- passage du terrain du moto-club de Laubreçais en STECAL zone de loisirs sports mécanique
- révision des petites zones économiques pour la Gabarde et pour ABL/Creavenir

DIVERS

- La société Statkraft qui a un projet agrivoltaïque sur la commune, souhaite organiser une journée d'information à destination de la population en novembre en tenant une permanence à la mairie.
- Une réunion est prévue le 2 octobre avec la société WPD, concernant le projet éolien situé à la Chapelle St Laurent et Neuvy-Bouin.
- Mme le Maire a procédé à la lecture du courrier de M. Didier GAILLARD informant des dernières avancées positives du PNR Gâtine Poitevine

PROCHAIN CM

Jeudi 30 octobre 2025

Signatures

Le Maire : Mme Christine SOULARD	Le Secrétaire de Séance : Mme Christine ROCHER